

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PAR EQUIPES DAMES

"Prix du Conseil Régional"

Samedi 17 et dimanche 18 Septembre 2011

GOLF DE PEN GUEN Saint- Cast - 22380 SAINT-CAST le GUILDO

☎ : 02 96 41 91 20 - 📠 : 02 96 41 77 62

✉ : accueil.golf.stcast@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Tout club de la Ligue de Bretagne

Pour les équières : Index inférieur ou égal à 26,4 à la date limite d'inscription

FORME DE JEU

Premier jour : 4 Simples / Stroke-play / 18 trous -- Les 3 meilleurs scores "Bruts" sont retenus.

Second jour : 2 Foursomes / Stroke-play / 18 trous -- Les 2 scores "Bruts" sont retenus.

Marques de départ : Repères Bleus

Classement : Addition des 3 scores retenus en Simples et des 2 scores retenus en Foursomes.

Départage : Comparaison de la carte non prise en compte (puis si besoin voir § 9.2 du Règlement Spécifique)

ENGAGEMENT

Confirmation de participation des équipes sur internet **14 jours francs** avant le début de l'épreuve.

Inscription des joueuses sur Internet **7 jours francs** avant le début de l'épreuve.

• **EXTRANET** : www.netffg.net :

- **date limite pour les clubs** : **3 SEPTEMBRE 2011**
- **date limite pour les équières** : **10 SEPTEMBRE 2011**

Les droits d'engagement sont de : **100 euros** (par chèque à la Ligue de Bretagne de GOLF)

Important : *l'équipe "Championne de Bretagne 2011" ne pourra être désignée que parmi celles composant la 1^{ère} Division*

ORDRE de JEU

➤ ***Simples et Foursomes*** :

Les joueuses portées sur la fiche de composition des équipes pourront jouer dans un ordre quelconque en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

PRIX

Remise des prix le dimanche 18 septembre 2011
vers 17heures au Club-House de PEN-GUEN – Saint-Cast

COMITE DE L'EPREUVE

Bertrand TESSIER	Président de la Ligue
Alain ROPARS	Vice-Président de la Ligue - Président du CD 22
Serge LUDOT	Président de la Commission sportive de la Ligue
Jean-Marc VILPASTEUR	Directeur du Golf de PEN-GUEN-Saint-Cast
Les Présidents :	des Clubs de PEN-GUEN-Saint-Cast, SABLES D'OR et PLENEUF
Les Capitaines des Jeux :	des Clubs de PEN-GUEN-Saint-Cast, SABLES D'OR et PLENEUF
Les ARBITRES :	Messieurs : ARZUL–CAULET – HAMONO–BARGET BATARD -BARREAU

ARBITRAGE

- **Messieurs : C BATARD – G. BARREAU (PEN-GUEN-Saint-Cast) Dames**
JN ARZUL - J. CAULET (SABLES d'OR) 2^{ème} DIV Messieurs.
JC HAMONO –M BARGET (PLENEUF Val-André) 1ère DIV Messieurs